

 **KERNER**



NOTICE D'UTILISATION

SA 500

SA 600

SA 750

Version 06.07.2022

Sommaire

1	Consignes de sécurité.....	2
2	Éclairage et signalisation.....	3
3	Règles générales de prévoyance des accidents.....	3
4	Remarques générales	4
4.1	Attelage au tracteur.....	5
4.2	Raccordement des flexibles hydrauliques	7
4.3	Circulation sur voies publiques.....	7
5	Travailler avec la machine	8
5.1	Travail au champ.....	8
5.2	Réglages du déchaumeur	8
5.3	Compartiment à dents.....	9
5.3.1	Système de changement rapide des socs	9
5.3.2	Réglage de la profondeur de travail	10
5.4	Outils frontaux.....	10
5.4.1	Crossboard.....	10
5.4.2	Outil de coupe X-Cut	11
5.5	Outils de nivellement.....	13
5.5.1	Disques de bordure	13
5.5.2	Disques-étoile / Doigts de nivellement	13
5.6	Rouleaux.....	14
5.7	Herse	14
6	Entretien.....	16
6.1	À contrôler.....	16
6.2	Plan de graissage	16
7	Données techniques.....	18
8	Améliorations techniques	18
9	Liste de pièces détachées et d'usure.....	18

CHERS CLIENTS !

Toutes nos félicitations pour l'acquisition de votre nouvel outil de travail du sol KERNER. Nous sommes convaincus que ce nouveau matériel de travail du sol vous satisfera en tous points.

Veuillez contrôler l'appareil dès sa réception afin de vous assurer qu'il est complet et qu'il ne présente aucun dommage dû au transport. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en compte les réclamations effectuées ultérieurement.

Afin d'éviter tout danger, cette notice d'utilisation doit être lue et respectée par toutes les personnes qui utilisent, entretiennent, réparent ou contrôlent cet outil.

Lisez attentivement cette notice d'utilisation avant la mise en service de la machine et respectez les consignes générales.

Si vous utilisez correctement l'outil et que vous l'entretenez conformément aux instructions, il vous sera un allié fidèle pendant de nombreuses années.

Garantie

1. La société KERNER garantit que ses machines sont exemptes de défauts de matériau et de fabrication et s'engage à remplacer gratuitement, au départ de l'usine de fabrication, toutes les pièces reconnues défectueuses par le fabricant après contrôle de sa part.
La garantie de nos machines est de 12 mois.
Si l'expédition ou la mise en route est retardée sans que nous en soyons responsables, la garantie expire au plus tard 12 mois après le transfert des risques.
2. Le constructeur ne garantit pas les dommages causés par une mauvaise manipulation ou une faute personnelle. De même, aucune garantie n'est accordée sur les outils modifiés ou transformés.
3. L'obligation du constructeur en ce qui concerne la fabrication, la vente ou l'utilisation de ses produits est expressément limitée à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses. Le fabricant rejette toute autre obligation relative à des dommages indirects ou consécutifs.

1 Consignes de sécurité

Attention :

Conformément aux § 31 et § 23 du code de la route allemand (StVZO), le conducteur et le propriétaire sont responsables du bon fonctionnement de l'outil porté ou traîné.

1. Les outils d'une largeur de transport > à 3,0 m ne peuvent pas être transportés sur la voie publique sans autorisation exceptionnelle (sauf particularités nationales), à moins que l'outil ne soit chargé sur une remorque de transport appropriée.
2. Le montage d'outils sur l'attelage trois points avant et arrière ne doit pas entraîner de dépassement du poids total autorisé, des charges par essieu autorisées et de la capacité de charge des pneus du tracteur. L'essieu avant du tracteur doit toujours être chargé d'au moins 20% du poids à vide du tracteur. Le conducteur du tracteur est responsable du respect de ces consignes.
3. Le bord avant d'un outil frontal ne doit pas se trouver à plus de 3,5 m du centre du volant du tracteur. Si cette distance est dépassée, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir un transport en toute sécurité sur la voie publique, par ex. une personne supplémentaire comme aide au guidage.

4. Les outils de travail agricoles traînés dont la charge par essieu est supérieure à 3 tonnes doivent être équipés d'un système de freinage pneumatique si le trajet s'effectue sur la voie publique.
5. L'outil ne doit être utilisé que pour l'usage agricole auquel il est destiné. Toute utilisation dépassant ce cadre n'est pas considérée comme conforme. Le fabricant n'est pas responsable des dommages qui en résultent ; l'utilisateur en assume seul le risque.

2 Éclairage et signalisation

1. Si la machine présente des éléments dangereux pour la circulation et qu'il n'est pas possible d'éviter que des éléments dépassent de son gabarit, ils doivent alors être signalés par des panneaux de signalisation. Cela vaut également pour des pièces dangereuses lors de la circulation telles que les couteaux, les dents, les disques.
2. Si un outil porté dépasse de plus de 1,0 m à l'arrière des feux arrière du tracteur, un tel équipement doit être signalé par un panneau de signalisation. Dans l'obscurité ou lorsque les conditions météorologiques l'exigent, l'outil doit être équipé d'au moins un feu arrière et de catadioptrés.
3. Si un outil porté dépasse latéralement de plus de 40 cm les feux de position ou les feux arrière du tracteur, il doit être signalé par des plaques de signalisation vers l'avant et l'arrière. Dans l'obscurité ou lorsque les conditions météorologiques l'exigent, des feux de position avant et arrière ainsi que des catadioptrés supplémentaires doivent être installés.
4. Les outils portés doivent également être équipés de dispositifs d'éclairage lorsque le système d'éclairage du tracteur est masqué par ces derniers.

3 Règles générales de prévoyance des accidents

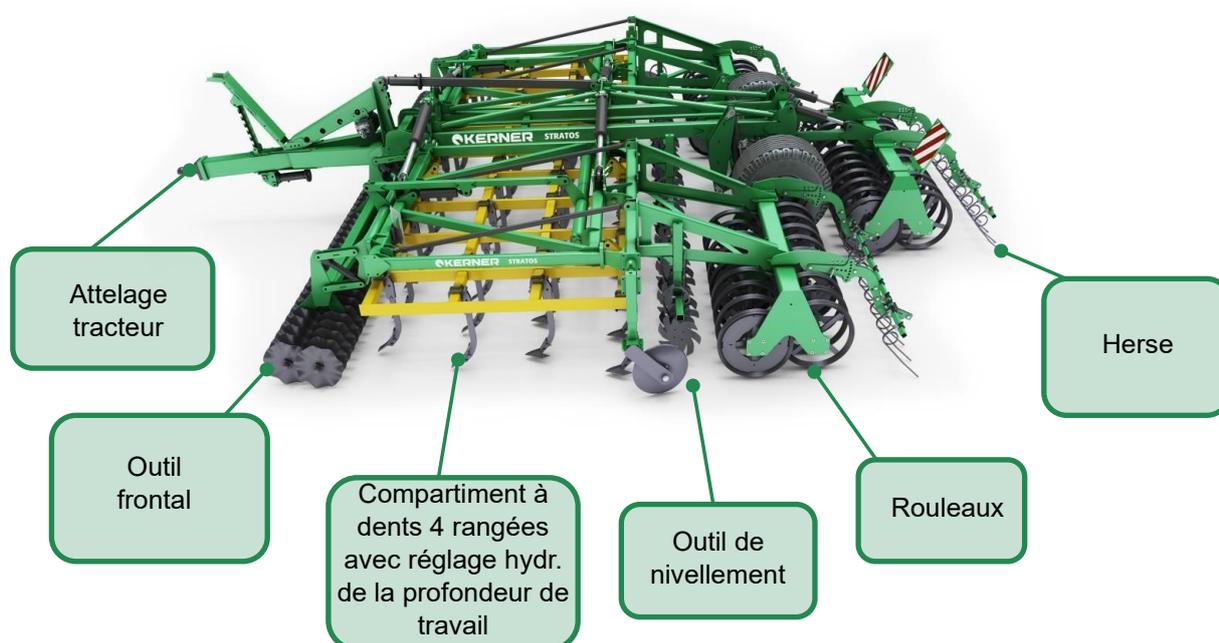
1. En plus des indications contenues dans ce mode d'emploi, respectez les règles générales de sécurité et de prévention des accidents en vigueur.
2. Les plaques d'avertissement et d'information apposées fournissent des indications importantes pour une utilisation sans danger, leur respect contribue à votre sécurité !
3. Avant chaque mise en service, contrôler la conformité de l'outil par rapport aux règles de circulation et de fonctionnement.
4. En cas de circulation sur les voies publiques, les règles du code de la route doivent être respectées. La réglementation sur la circulation routière impose pour les outils agricoles portés et traînés des dispositifs d'éclairage, des protections (dans la mesure du possible), des éléments de sécurité pour les outils repliables et un éclairage avec des panneaux de signalisation. Le propriétaire du véhicule est tenu de se procurer et d'emporter avec lui les dispositifs de sécurité.
5. Il est interdit de se tenir dans la zone de retournement de l'outil et de se tenir sur ce dernier lors de son utilisation ou lors des trajets.
6. Il est interdit de se tenir entre le tracteur et l'outil lorsque le moteur du tracteur est en marche.
7. Avant le début du travail, l'opérateur doit se familiariser avec tous les dispositifs et éléments de commande ainsi qu'avec leur fonctionnement. **Pendant le travail, il est déjà trop tard pour cela !**
8. Lors de l'attelage/déattelage de l'outil, il est important de faire preuve de prudence et de veiller à la bonne position des dispositifs de dépose. Les machines dotées de leur propre châssis doivent être assurées contre tout risque de déplacement.

9. Fixer les poids de lestage en bonne quantité et aux points de fixation prévus, conformément aux instructions !
10. Respecter la charge par essieu, le poids total et les dimensions autorisés !
11. Les châssis repliables hydrauliques ne doivent être actionnés que si personne ne se trouve dans la zone de pivotement.
12. Avant de quitter le tracteur (poste de conduite) ou lors de travaux d'entretien ou de réparation, il est impératif de poser l'outil au sol ou d'utiliser les béquilles prévues à cet effet, de couper le moteur et de retirer la clé de contact.
13. **Attention ! Le circuit hydraulique est sous pression !**
Lors des travaux sur le circuit hydraulique ou lors du branchement et du débranchement des raccords, veiller à ce que le circuit hydraulique ne soit plus sous pression.
14. Les travaux de réparation sur le circuit hydraulique et électrique, les pneus et le châssis ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.

4 Remarques générales

Le déchaumeur ultra-superficiel Stratos SA dispose des éléments fonctionnels suivants, qui peuvent être équipés de façon modulaire en fonction des travaux à réaliser.

Lors de la configuration, il faut veiller à toujours monter des roues de jauge ou un outil frontal roulant sur l'outil afin de garantir sa stabilité.



4.1 Attelage au tracteur

(Attelage boule K80)

Avec l'attelage boule attelage K80, une béquille hydraulique est montée sur le timon. Pour atteler la machine au tracteur, la hauteur du timon est ajustée à l'aide de cette béquille via un distributeur du tracteur.

La béquille se partage un distributeur avec l'outil frontal.



Image 1

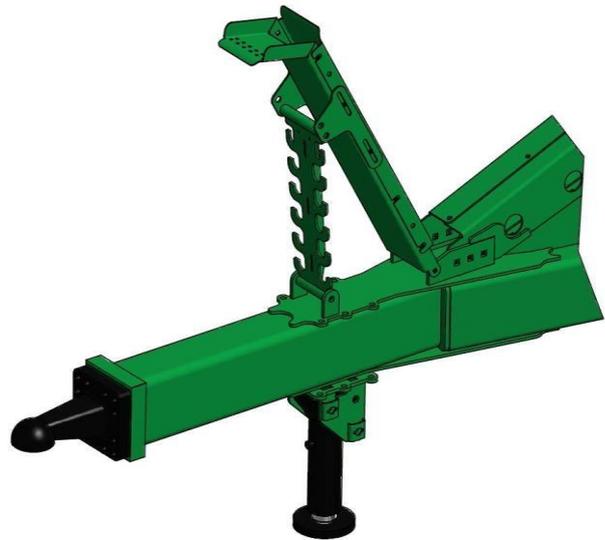


Image 2

Pour éviter que la béquille ne s'abaisse suite à des pertes de pression, la vanne d'arrêt (image 1) doit être fermée lorsque la machine est déposée.

La charge admissible de l'attelage à boule du tracteur doit être respectée. La charge admissible de la machine est d'environ 1600 kg pour le SA 750. L'angle de pivotement entre le tracteur et la barre d'attelage est d'environ 85°.

Veiller à ce que le dispositif d'attelage soit correctement verrouillé !

Une fois la machine correctement attelée, la béquille doit entièrement être rentrée à l'aide du distributeur du tracteur correspondant. Ensuite, la béquille doit être mise en position de transport à l'aide de l'axe de verrouillage.

(Anneau d'attelage)

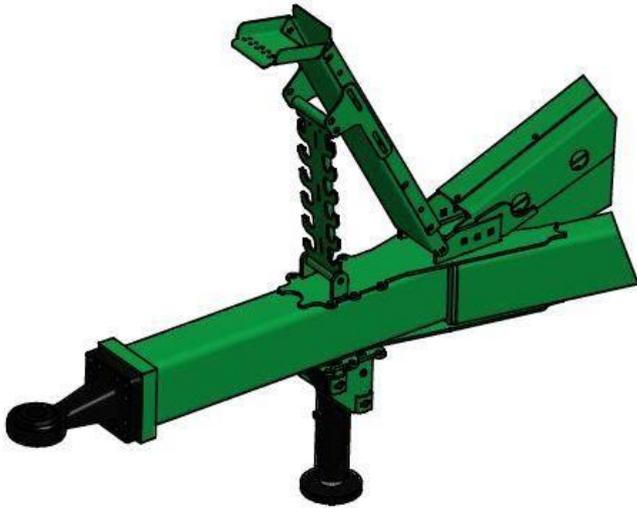


Image 3

L'attelage via un anneau d'attelage (image 3) est identique à celui via une boule d'attelage K80 (se référer au texte concernant l'attelage boule K80).

(Attelage aux bras de relevage)

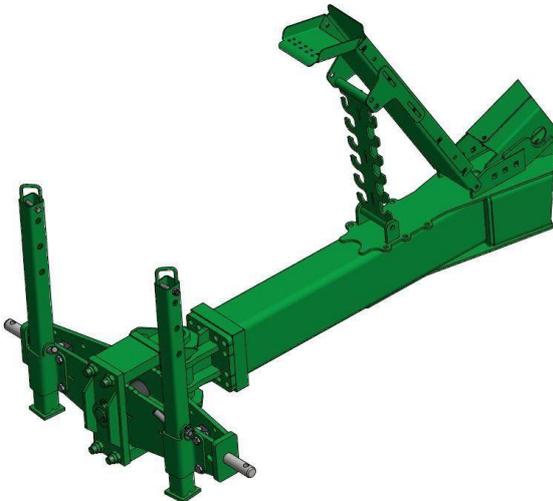


Image 4

Avant d'atteler la machine via les bras inférieurs du tracteur, il faut contrôler ou régler ceux-ci pour qu'ils soient à la même distance du sol. En cas d'utilisation de rotules pour les dispositifs d'attelage rapide, il faut toujours veiller à ce que leur taille soit adaptée aux crochets d'attelage et aux diamètres des axes correspondants. Tous les Stratos sont équipés d'axes d'attelage en CAT. 3.

Veiller à ce que les goupilles de sécurité soient correctement fixées !

L'angle de pivotement de l'attelage des bras inférieurs est de 91° , en cas d'utilisation de roues jumelées, veuillez, le cas échéant, tenir compte de la plage de pivotement limitée. Après avoir attelé correctement la machine au tracteur, les deux béquilles doivent être mises en position de transport (voir image 4) à l'aide des axes de fixation.

4.2 Raccordement des flexibles hydrauliques

Le raccordement des flexibles hydrauliques s'effectue à l'aide de raccords enfichables SVK normalisés. Les outils KERNER disposent en outre de marquages de lignes KENNFIXX qui facilitent l'attribution des fonctions.

Pour l'utilisation du déchaumeur de précision, quatre distributeurs double effet sont nécessaires :

1. **Relever le châssis - Abaisser le châssis**
2. **Dépliage – Repliage**
3. **Profondeur de travail haute – Profondeur de travail basse**
4. **Relever l'outil frontal – Abaisser l'outil frontal (Équipement suppl.)**

Avant de raccorder les flexibles hydrauliques, assurez-vous que les distributeurs du tracteur et les raccords Load-Sensing ne sont pas sous pression.

Lors de l'accouplement des raccords rapides, veiller à ce qu'ils soient bien propres et bien fixés.

Si nécessaire, le support des flexibles peut être adaptée à la position des raccords hydrauliques du tracteur afin d'éviter un affaissement ou une tension trop importante des flexibles.

Afin de pouvoir déplacer le support des flexibles, il suffit simplement de desserrer les vis des quatre trous oblongs (image 5).



Image 5

4.3 Circulation sur voies publiques

1. Lors de l'utilisation de voies de circulation publiques, les dispositions respectives du code de la route doivent être respectées. Veillez à ce que l'éclairage soit toujours en état de fonctionnement.
2. Pour les déplacements sur route, le châssis semi-porté doit être complètement abaissé afin de maintenir le centre de gravité de la machine le plus bas possible. Il faut s'assurer que la garde au sol soit suffisante en fixant des cales sur le vérin du timon ou en adaptant la hauteur du relevage.
3. **ATTENTION : Pour le SA 750, les disques de bordure doivent être mis en position de transport afin de ne pas dépasser une hauteur de transport de 4 m !**
4. Afin de ne pas dépasser une largeur de transport de 3 m lors du transport sur route, les deux châssis repliables doivent être repliés verticalement vers le haut. Il est recommandé de relever complètement les outils frontaux pendant le transport afin d'obtenir une meilleure visibilité vers l'arrière.
5. La vitesse de déplacement doit être adaptée aux conditions en tenant compte de la hauteur ou de la largeur de transport respective. La vitesse de transport maximale est de 40 km/h pour les machines homologuées.

5 Travailler avec la machine

5.1 Travail au champ

Pour travailler avec le déchaumeur, **il doit tout d'abord être complètement relevé à l'aide du châssis.**

Le déchaumeur peut ensuite être déplié, le rouleau central s'abaisse en premier, suivi des rouleaux latéraux. Veillez à ce que les rouleaux latéraux soient dépliés jusqu'à leur butée.

5.2 Réglage du déchaumeur

Avant d'utiliser la machine, le compartiment à dents doit être aligné parallèlement à la parcelle. Pour cela, on place le châssis en position « abaissée » (jusqu'à ce que les roues du châssis soient complètement délestées) et on laisse le déchaumeur s'enfoncer un peu dans le sol, jusqu'à ce que la machine repose complètement sur les rouleaux.

(Attelage aux bras de relevage) La hauteur des bras de relevage doit être réglée de manière à ce que le cadre jaune du compartiment à dents soit parallèle à la surface du sol.

(Attelage boule K80 / anneau d'attelage) À l'aide du distributeur « Relevage du châssis », sortir légèrement le vérin du timon afin de faire pivoter le nombre souhaité de cales sur sa tige (image 6).

Ensuite, à l'aide du distributeur « Abaisser le châssis », revenir à la butée la plus basse.

Répéter cette opération (en adaptant le nombre de cales nécessaires) jusqu'à atteindre le parallélisme souhaité.



Image 6

5.3 Compartiment à dents

Le déchaumeur de précision dispose d'un compartiment à dents à quatre rangées avec un écartement entre-dents de 150 mm et un écartement des rangées de 700 mm - 650 mm - 700 mm. Lorsqu'il est équipé de dents droites, un système de changement rapide de soc est alors monté. Le réglage de profondeur est entièrement hydraulique et s'effectue par le biais d'un parallélogramme.

5.3.1 Système de changement rapide des socs

Pour passer rapidement d'un type de soc à un autre ou pour les remplacer en cas d'usure, votre Stratos est équipé d'un système de changement rapide des socs.

Pour démonter les socs, il suffit d'utiliser le **marteau en plastique** fourni et de frapper sur la partie supérieure du soc (voir image 7 du milieu). Une fois que l'élément à ressort a libéré l'axe de fixation supérieur, le soc peut être retiré de son support.

Avant de remonter un outil de travail, il est recommandé de veiller à ce que le support et les boulons de fixation soient parfaitement propres.

Ensuite, le soc est introduit avec la coulisse de maintien à l'arrière entre les axes de maintien et est frappé vers le haut avec des coups de marteau jusqu'à ce que l'élément à ressort englobe complètement l'axe de maintien supérieur.



Image 7

ATTENTION : RISQUE D'ÉCLATS !

Seuls les outils de frappe avec un revêtement en plastique doivent être utilisés. Les socs traités risquent sinon de s'ébrécher.

5.3.2 Réglage de la profondeur de travail

Le réglage de la profondeur de travail du compartiment à dents se fait hydrauliquement par un distributeur du tracteur. La profondeur de travail validée peut être contrôlée sur l'indicateur de profondeur de la machine (image 8).

Une fois la machine parfaitement alignée parallèlement au sol, comme indiqué au point 5.2, les compartiments à dents doivent tout d'abord être amenés à leur position maximale haute en rentrant les vérins de réglage.

Ensuite, la profondeur de travail peut être

réglée selon les besoins en rentrant et en sortant les vérins de réglage.



Image 8

ATTENTION : Le système hydraulique du réglage de profondeur nécessite un débit d'huile minimum de **10 l/min** afin d'assurer le synchronisme entre les deux compartiments à dents. En raison des tolérances de réglage ou d'influences extérieures, les vérins de réglage peuvent se retrouver avec des positions différentes l'un par rapport à l'autre, notamment après un changement fréquent de la profondeur de travail du déchaumeur (entre réglage superficiel et profond).

Ces tolérances de réglage doivent être corrigées après un certain nombre de cycles de réglage en rentrant ou en sortant les vérins jusqu'à leur butée supérieure ou inférieure. Ensuite, la profondeur de travail pourra à nouveau être réglée avec précision.

5.4 Outils frontaux

Deux variantes d'équipement sont disponibles pour les outils frontaux du Stratos :

5.4.1 Crossboard

Le Crossboard sert principalement à niveler et à broyer les mottes sur le labour. Pour garantir un guidage en profondeur précis et une stabilité latérale, le Crossboard ne peut être utilisé qu'en combinaison avec des roues de jauge.

Le réglage de la profondeur de travail s'effectue au moyen d'une suspension à parallélogramme réglable hydrauliquement, qui est actionnée par le distributeur du tracteur qui lui est affecté.



Image 9

En plaçant des clips de distance sur les tiges des vérins, la profondeur souhaitée est ainsi fixée (image 10). **Il faut veiller à ce que le même nombre de clips de distance soit placé sur toutes les tiges des vérins de l'outil frontal !**

Il est également possible de régler l'agressivité des pales du Crossboard. Pour ce faire, il suffit de serrer les vis dans la position souhaitée au niveau du trou oblong du cercle de réglage (image 11) et de modifier ainsi l'angle de travail de l'outil.



Image 10



Image 11

5.4.2 Outil de coupe X-Cut

Le X-Cut est composé de deux outils de travail se suivant l'un l'autre.

Le rouleau-couteaux écrase les résidus de récolte avec 6 couteaux transversaux et les coupe dans le sens transversal. Son diamètre est de 400 mm. Les disques de coupe ondulés de même diamètre, suspendus par paires, travaillent dans le sens de l'avancement, ce qui permet d'obtenir une coupe croisée. Un système de réglage à trous permet de répartir l'intensité de travail entre les outils. Une suspension sur silentblocs caoutchouc des outils de travail garantit d'une part la protection contre les corps étrangers (par ex. les pierres) et d'autre part une adaptation optimale au terrain.

Le réglage de profondeur est identique à celui du Crossboard (voir rubrique « Crossboard »). Pour insérer les clips, les vérins doivent d'abord être entièrement sortis (si nécessaire, ouvrir la vanne d'arrêt au préalable). Lors de l'utilisation, les vérins doivent toujours être entièrement rentrés, les clips limitant la course du vérin lors de sa rétraction. C'est la seule façon de garantir un réglage identique de tous les vérins et donc un résultat de travail uniforme. Plus l'accessoire est réglé bas, plus il travaille intensivement. Un réglage trop bas peut cependant empêcher le compartiment à dents d'atteindre la profondeur de travail souhaitée. De plus, la charge d'appui n'est plus transmise au tracteur, ce qui a un effet négatif sur la traction. Il faut également éviter de travailler avec le Stratos lorsque le X-Cut est relevé, le guidage en profondeur de la machine n'étant plus garanti - au détriment de la stabilité de fonctionnement.

Selon la configuration de la machine, un amortissement hydraulique est intégré au système hydraulique de l'outil frontal. Un accumulateur de pression réglable permet au X-Cut de s'escamoter vers le haut en cas d'obstacle. La pression dans l'accumulateur peut être réglée entre 100 et 150 bars environ. Une pression élevée favorise certes l'effet de broyage mais rend en même temps plus difficile l'escamotage de l'outil pouvant ainsi endommager la

machine. Après avoir mis en place le nombre adéquat de clips, rentrez les vérins. Dès que toutes les tiges des vérins reposent sur les clips et en continuant d'actionner le distributeur, la pression dans l'accumulateur augmente (on peut le constater sur le manomètre). Lorsque la pression souhaitée est atteinte, arrêtez d'actionner le distributeur et fermez la vanne d'arrêt du système.

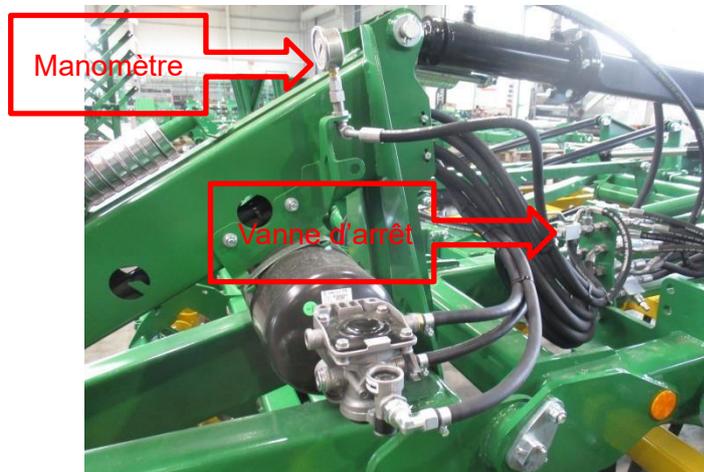


Image 12

Le réglage de la profondeur ou de l'intensité permet de placer les disques ondulés plus haut ou plus bas par rapport au rouleau-couteaux. Ce réglage est rendu possible grâce aux trois trous au niveau de la pièce d'arrêt qui fixent le tube central des disques ondulés au châssis. En utilisant le trou situé à l'avant dans le sens d'avancement, le poids de la machine se transfère davantage sur les disques ondulés. Ainsi, l'efficacité des disques ondulés augmente. Inversement, les rouleaux-couteaux travaillent plus intensément lorsque les deux trous situés plus en arrière sont utilisés.



Image 13

Un réglage équilibré entre les rouleaux-couteaux et les disques ondulés est idéal pour le broyage des résidus présents sur toute la surface sans alignement spécifique (p.ex. cultures intermédiaires). La coupe croisée régulière garantit un broyage optimal. Même en cas d'utilisation sur sols humides et pierreux, le poids de la machine doit être réparti à parts égales entre les deux outils.

Pour le traitement des résidus sur pied (chaumes de colza, chaumes de maïs), il est recommandé d'augmenter l'intensité du rouleau-couteaux. Comme les chaumes sont généralement disposés de manière régulière dans le sens d'avancement, le travail doit se concentrer sur le rouleau-couteaux travaillant transversalement.

Si le terrain présente de fortes irrégularités, comme des ornières, il est préférable d'utiliser les disques ondulés de manière plus intensive. Grâce à leur suspension par paire, ils traitent également les zones plus profondes. De plus, les disques ondulés permettent un mouvement plus important du sol (favorisent la germination des mauvaises herbes / des repousses).

Si les résidus à traiter sont disposés en rangées dans la parcelle, la qualité du travail peut être considérablement améliorée par un travail légèrement en biais.

5.5 Outils de nivellement

5.5.1 Disques de bordure

Les disques de bordure disposent d'un réglage en hauteur via une axe fileté.

ATTENTION :

Pour le SA 750, les disques de bordure doivent être mis en position de transport pour le transport de la machine sur route, afin de ne pas dépasser une hauteur de 4 m (image 14 / 15). Pour cela, le disque de bordure doit être poussé vers l'intérieur et tourné de 90° vers l'arrière.



Image 14

Image 15

5.5.2 Disques-étoile / Doigts de nivellement

Des disques-étoile ou des doigts de nivellement peuvent être montés entre le compartiment à dents et les rouleaux du Stratos.

Les **doigts de nivellement** repoussent la butte formée par les deux socs adjacents dans leur sillon respectif.

Chaque **disque-étoile** brise le flux de terre provenant d'un côté des socs et renvoie une partie de cette terre dans le sillon.

Le réglage en hauteur de la barre de nivellement s'effectue à l'aide de deux axes filetés, sur chacun desquels est fixée une règlette pour indiquer sa position (image 16).

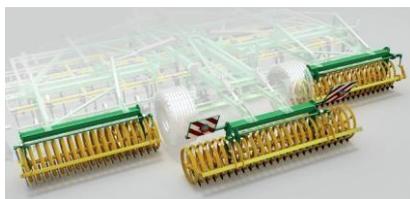


Image 16

La hauteur de la barre de nivellement d'un côté de la machine doit toujours être réglée parallèlement aux deux axes filetés afin d'éviter tout risque de blocage.

5.6 Rouleaux

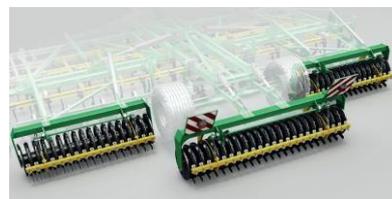
Trois types de rouleaux peuvent être montés au choix sur le Stratos.



GCW 600



DSW 600



CW 651



Image 17

Sur les types « GCW » et « CW », un système de couteaux est monté, servant à un émiettement et à un nivellement supplémentaires, faisant aussi office de décrotteurs. Le réglage de profondeur s'effectue à l'aide d'un axe à ressort et d'un disque cranté.

5.7 Herse

La profondeur de travail et l'angle de la herse arrière peuvent être réglés en fonction des besoins.



Image 18

Le **réglage de la hauteur** s'effectue au niveau de la fixation du bras de la herse par le biais de différents trous, soit de manière fixe (trous horizontaux), soit de manière mobile dans une plage déterminée (trous verticaux).

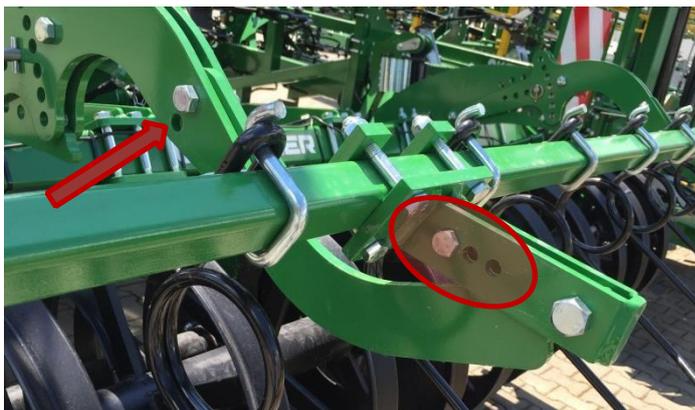


Image 19

Pour le **réglage de l'angle de la herse à une rangée**, trois positions de trous sont possibles pour la vis de butée de la sécurité de recul ainsi que deux possibilités de fixation pour la partie simple du bras de la herse (image 19).



Image 20

Des trous pré-perçés et un axe permettent le réglage de l'**angle des herses à deux rangées** (image 20).

6 Entretien

6.1 À contrôler

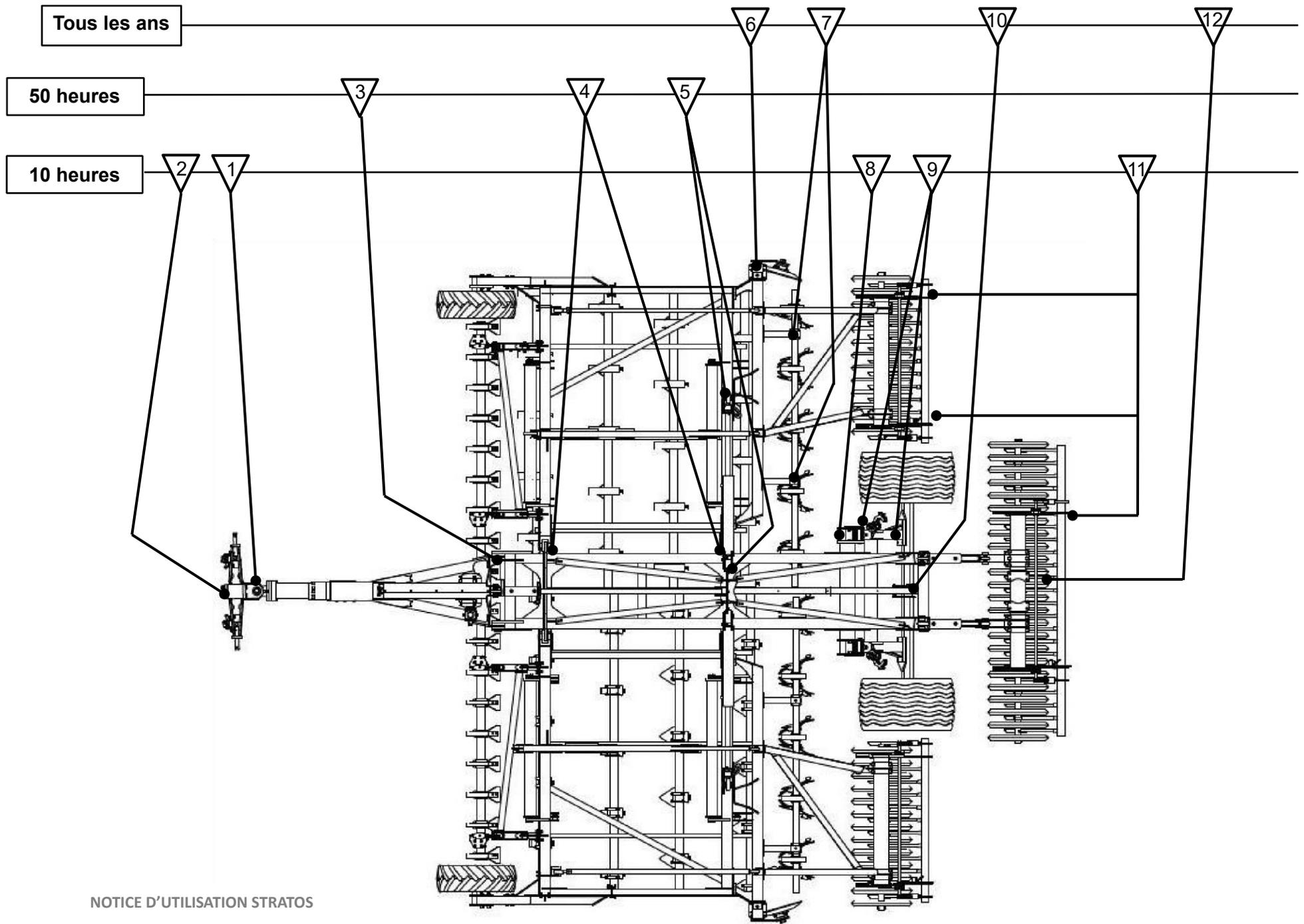
Avant la mise en service et **après 50 heures de fonctionnement**, toutes les vis doivent être contrôlées et resserrées si nécessaire.

Après environ 50 heures de fonctionnement resserrer les écrous de roue à 350 Nm !

6.2 Plan de graissage

Les points de graissage suivants doivent être graissés dans les intervalles de temps indiqués :
(Graisse Li selon DIN 51 825 KP 2G)

- (1) **2x** Palier articulé vertical (console de bras de relevage)
- (2) **2x** Palier articulé horizontal (console de bras de relevage) **OU 1x** Rotule K 80 **OU**
1x Anneau d'attelage
- (3) **2x** Palier articulé du timon
- (4) **4x** Palier articulé
- (5) **4x** Vérin de repliage (SA 500/SA 600) **OU 8x** Vérin de repliage (SA 750)
- (6) **2x** Axe fileté réglage en hauteur des disques de bordure
- (7) **4x** Axe fileté réglage en hauteur des doigts de nivellement
- (8) **2x** Palier articulé essieu oscillant
- (9) **4x** Vérin du châssis
- (10) **1x** Axe fileté frein à main
- (11) **6x** Roulements rouleaux
- (12) **Pour GCW :** Tubes intérieurs des disques du rouleaux afin de garantir leur démontabilité



7 Données techniques

Description	SA 500	SA 600	SA 750
Largeur totale	3000 mm	3000 mm	3000 mm
Longueur totale	8360 mm	8360 mm	8360 mm
Hauteur	2800 mm	3350 mm	3990 mm
Largeur de travail	4800 mm	6000 mm	7200 mm
Nombre de dents	32	40	48
Distance entre-dents	150 mm	150 mm	150 mm
Charge d'appui approx.	1500 kg	1550 kg	1600 kg
Roues	500 / 50 - 17	500 / 50 - 17	500 / 50 - 17
Poids approx.	5200 kg	5700 kg	6000 kg

Les poids et les dimensions varient selon l'équipement choisi, les indications se réfèrent à un équipement minimal.

8 Améliorations techniques

Dans le cadre du développement technique, **KERNER MASCHINENBAU GmbH** travaille constamment à l'amélioration de ses produits.

Nous nous réservons donc le droit d'apporter les modifications et améliorations que nous jugeons opportunes. Il ne peut en découler aucun droit de modification des machines déjà livrées.

Les données techniques, les dimensions et les poids sont donnés à titre indicatif et sont par conséquent non-contractuels.

9 Liste de pièces détachées et d'usure

Vous trouverez la liste des pièces détachées et d'usure sous :

<http://www.kerner-maschinenbau.de>

EG- Konformitätserklärung

im Sinne der EG-Richtlinie Maschinen 2006/42/EG, Anhang II

Der Hersteller:

KERNER Maschinenbau GmbH
Gewerbestraße 3
D-89344 Aislingen

erklärt in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt:

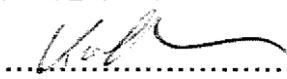
Typ: **Feingrubber STRATOS**
SA 500
SA 600
SA 750

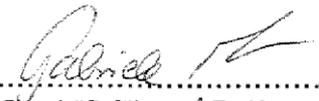
Masch. Nr: _____

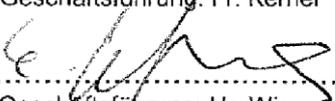
- auf das sich diese Erklärung bezieht, den einschlägigen grundlegenden Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen der EG-Richtlinie 2006/42/EG und deren Änderungen entspricht,
- Zur sachgerechten Umsetzung der in den EG-Richtlinien genannten Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen wurden folgende harmonisierte Normen herangezogen:

**EN ISO 12100-1; EN ISO 12100-2; EN ISO 13857; EN 349;
EN 982**

Aislingen, 01.02.2015

(Tec) 
(Technische Dokumentation: Hr. Kaltstadler)

.....
(
.....
Geschäftsführung: Fr. Kerner

.....
(
.....
Geschäftsführung: Hr. Wimmers